



Mettre en place et maintenir opérationnel son Plan Communal de Sauvegarde face aux risques de catastrophes

Présentation

Formation proposée exclusivement aux élus locaux !

Toutes les collectivités peuvent aujourd'hui être amenées à gérer dans l'urgence des catastrophes « naturelles », appelées à s'exacerber en intensité comme en fréquence, notamment en lien avec les impacts du changement climatique... En se préparant et en se dotant d'un Plan Communal de Sauvegarde (formation, nouveau mode d'organisation, nouveaux outils techniques...) la commune saura faire face à une situation de crise en cas d'occurrence d'une catastrophe.

Objectifs

- Connaître les principaux risques de catastrophes naturelles et leur évolution face aux impacts climatiques.
- Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la prévention de risques et de la gestion de crise.
- Analyser les risques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle.
- Mettre en place et maintenir opérationnel le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains), avec quels outils ?
- Mettre en place un Poste de Commandement Communal (PCC) opérationnel simple et pratique.

Apports théoriques sur :

- Les chiffres clés en France et en Bretagne des risques de catastrophes naturelles et de leur sinistralité en contexte de changement climatique.
- Les fondements et le contexte réglementaire du Plan Communal de Sauvegarde.
- L'organisation départementale des secours.
- Le PCS : méthodologie d'élaboration, outils et matériels utiles.
- Présentation de retours d'expérience, échanges.

Organisation de la formation

Formation dispensée en présentiel (1 journée de 6 heures).

La formation favorise l'interactivité entre les participant.e.s et l'intervenante grâce à des méthodes dites actives ou participatives.

Cette formation utilise plusieurs modes d'apprentissage : apports de connaissances, échanges entre les élus, simulations, études de cas.

Modalités d'évaluation

Les attentes des inscrits seront recueillies en début de formation. Une évaluation individuelle détaillée sera diffusée à la fin de la formation (questionnaire de satisfaction joint).

Un temps de bilan collectif viendra clôturer la session.

Admission

Droits d'inscription

650 € / personne

Infos pratiques

> **Composante(s)** : UFR Sciences Sociales, Service Formation Continue et Alternance